

Dans tous les cas, le bon d'intervention doit être transmis à l'intervenant qui exécutera les travaux :

Cet intervenant est soit un sous-traitant soit une personne de l'établissement :

Pour un sous-traitant :

Après avoir attribué l'intervention, il est indispensable que le sous-traitant ait le bon d'intervention comme **document de prestation**. Il permettra en outre d'indiquer le n° d'intervention sur la facture qui vous sera adressée.

Annuler plus de mouvement, perte puissance

Equipement LCS-PROD-0020 * Tour Ass. 2 axes "REALMECA" T2C+ N° DI associé : 2832 - plus de mouvement, perte puissance

Attribuée par CTx Correctif

Mécanique Détérioration Eleve

Description Planning Compléments Fichiers liés Devis Pointages Tâches

Demandeur ACSLCSLXP LHEUREUX Pierre Vital pour le cours Arrêt Consignation nécessaire

Intervenant TS67INT Intervenant TS67

Demande de l'intervention :
impossible de déplacer les chariots, ni en manuel, ni en auto, ni mm de faire les pom et perte de la puissance

Compte rendu de l'intervention :
Le sous-traitant REALMECA a été contacté le 19/10/2013., Il doit établir un devis.
----- JUCHS Michel 04/11/2013 10:25 -----

Ce bon d'intervention doit être imprimé. Pour cela ouvrir la fenêtre d'états et choisissez « Bon d'intervention pour Sous-Traitant »

Vous pouvez faire un aperçu (petite loupe) avant de lancer l'impression.

18935 plus de

Equipement

Attribuée par CTx

Mécanique

Description

Demandeur ACSLCSLXP

Intervenant TS67INT

Demande de l'intervention
impossible de déplac

Fenêtre d'états

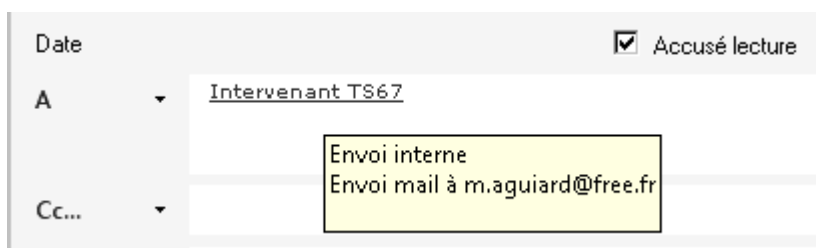
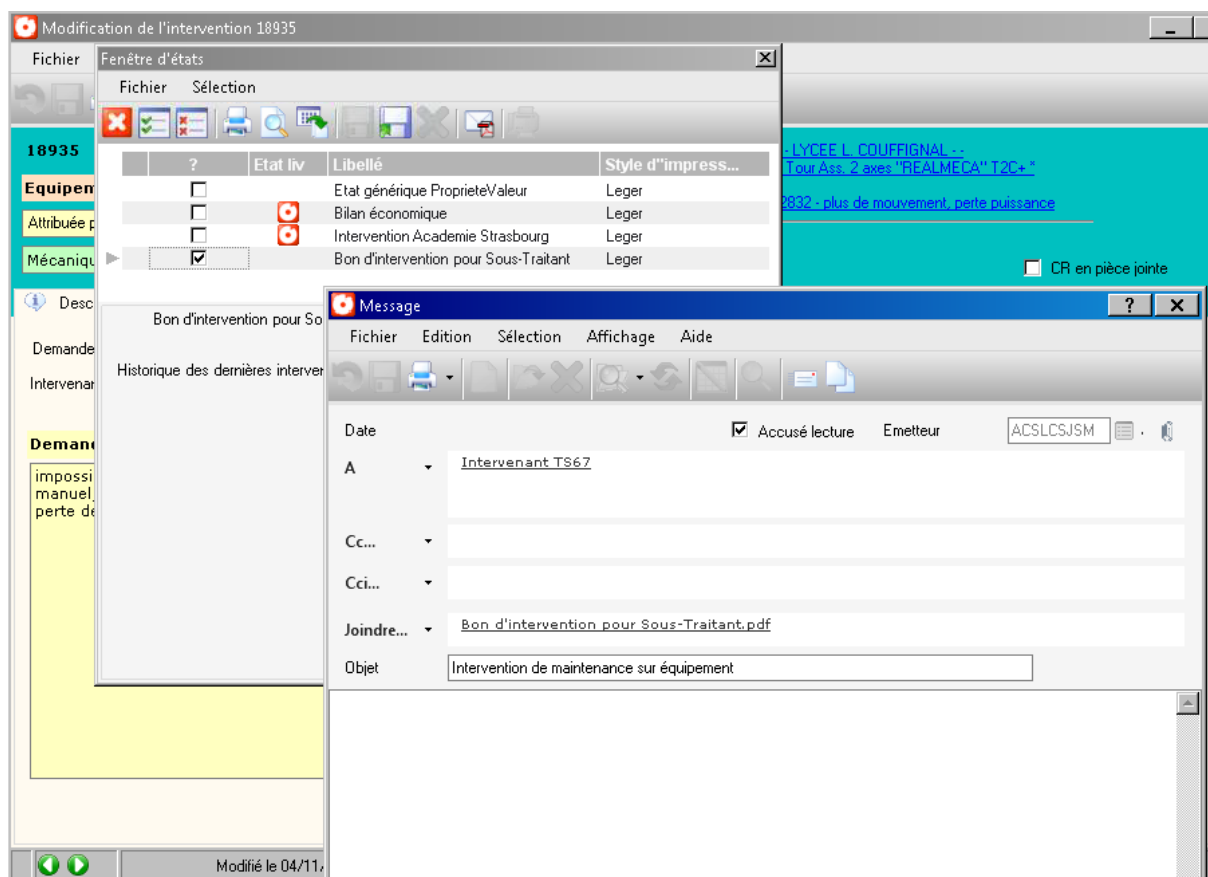
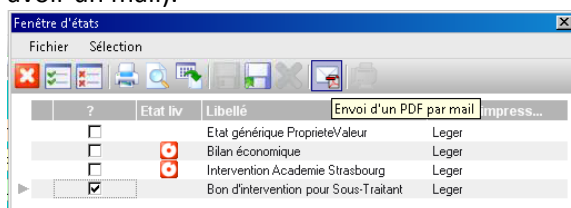
?	Etat liv	Libellé	Style d'impress...
<input type="checkbox"/>		Etat générique ProprieteValeur	Leger
<input type="checkbox"/>		Bilan économique	Leger
<input type="checkbox"/>		Intervention Academie Strasbourg	Leger
<input checked="" type="checkbox"/>		Bon d'intervention pour Sous-Traitant	Leger

Bon d'intervention pour Sous-Traitant

Historique des dernières interventions 3

L'édition en question peut être imprimée et transmise au sous-traitant (par courrier avec la commande, remis à l'arrivée du sous-traitant etc..).

Vous pouvez aussi l'envoyer directement par Mail (l'intervenant mentionné sur l'intervention doit avoir un mail).



Le fait de cliquer sur « Accusé lecture » vous permettra de recevoir un accusé de lecture dans votre boîte mail académique.